

Quand les jeunes ont pris la parole

Retour sur le mouvement lycéen et étudiant contre le projet de loi 5611

« Le projet de loi numéro 5611 a été adopté, le 20 décembre 2006, à la majorité des voix par la Chambre des députés » pouvait annoncer le service de presse du gouvernement après le vote favorable des députés de la majorité. Un mois plus tôt, le 17 novembre 2006, 10 000 lycéens et étudiants avaient manifesté et fait grève contre les dispositions de ce texte concernant le chômage des jeunes. Aujourd'hui, deux mois après le vote de la loi et trois mois après la grève, tout se passe comme si la mobilisation n'avait jamais eu lieu.

Claude
Ballini
Michel
Erpelding
Bernard
Thomas

Alors, vrai retour au *business as usual* ? La fermeture du débat politique quelques jours après la grève étudiante, et le retour à la « culture du consensus » entre gouvernement, partis d'opposition, patronat et syndicats pourraient le donner à penser. Ils ne sont d'ailleurs pas sans rappeler la clôture du débat sur la Constitution européenne. Les ingrédients étaient les mêmes : une thématique européenne, une opinion publique divisée, une mobilisation imprévisible et sans véritable encadrement par les structures syndicales ou politiques constituées, et, en fin de compte, une semi-victoire emportée de justesse par un gouvernement qui est cependant apparu bien fragilisé antérieurement.

Le discours dominant tenu lors de la campagne référendaire comportait d'étranges similitudes avec le discours sur le projet 5611 adopté par François Biltgen. Comme les élèves, les partisans du « non » n'avaient-ils pas été traités d'ignorants et de non-initiés aux complexités du « dossier », de rétrogrades refoulant les nécessités de l'heure ou, pire, de xénophobes ?

Un malentendu ?

Même son de cloche dans la presse qui, plutôt que d'éclairer ses lecteurs sur le fond du projet de loi

5611 et sur les critiques détaillées formulées par le Streikkomitee, a préféré se livrer à des spéculations sur les supposées motivations psychologiques des grévistes. La grève contre le 5611 s'est ainsi transformée en « expression d'un malaise général » de la jeunesse, en symptôme d'une névrose juvénile. Belle solution de facilité pour la presse gouvernementale : débiter des généralités pseudo-sociologiques sur le « malaise des jeunes » est bien plus commode que d'expliquer un projet de loi. Un tel exercice présuppose en effet de se livrer à l'exercice fastidieux d'une lecture approfondie. La paresse intellectuelle se mue en cynisme quand les mêmes journalistes reprochent aux jeunes de ne pas connaître un projet de loi qu'eux-mêmes ne maîtrisent pas davantage !

La grille de lecture psychologisante aura aussi permis à M. Biltgen d'éviter de répondre à la liste précise de revendications formulées par le Streikkomitee. Au lieu de cela, le ministre du Travail n'a cessé de se revendiquer d'un « dialogue » désincarné et sans enjeux, car se réduisant à un exercice pédagogique à sens unique : le ministre éclairant les jeunes sur la vraie nature de son texte et calmant ainsi leurs angoisses. Mais la sauce n'a pas

Michel Erpelding est président de l'UNEL. Claude Ballini et Bernard Thomas sont membres du bureau national de l'UNEL.

vraiment pris. Comme lors du référendum sur la Constitution européenne, lors duquel 62 % des moins de 25 ans avaient voté « non », les jeunes n'ont pas été dupes du discours paternaliste du gouvernement. Ils ont aussi largement ignoré certaines déformations médiatiques. Il est dans ce contexte intéressant de noter que la grève du 17 novembre a eu lieu malgré le fait qu'une bonne partie de la presse ait fait la promotion de quelques promesses de modification du projet de loi par le gouvernement, y décelant une « victoire » pour les jeunes.

Les mobilisations lycéennes commencent à devenir une forme d'action récurrente au Luxembourg. De la génération de la Schüler Delegatioun Lëtzebuerg, issue du « Jumbostreik » de 1994, à la génération Jugend fir Fridden a Gerechtegkeet, organisatrice du *Walk Out* contre la guerre en Irak en 2003, des mobilisations lycéennes parfois virulentes, souvent massives et toujours inattendues ont servi de moyen d'expression à la jeunesse.

L'irruption de la question sociale

La mobilisation du 17 novembre 2006 a cependant apporté un certain nombre de nouveautés et témoigne d'un début de changement des repères sociaux au Luxembourg. La grève du 17 novembre a ainsi été la première mobilisation lycéenne-étudiante à s'être faite sur une question sociale. Alors que les mobilisations antérieures avaient pour objet des questions soit scolaires, soit sociétales, le mouvement contre la loi 5611 avait pour objet une question sociale. A quoi bon étudier bien sagement pour se retrouver ensuite au chômage ou dans des emplois dévalorisés ? Telle est la question que se pose aujourd'hui une génération qui peut être sûre qu'elle devra s'accommoder d'un niveau de vie inférieur à celui de la génération de ses parents.

Après la grève, on a pu entendre parler d'une prétendue instrumentalisation des jeunes par les syndicats. Jean-Claude Juncker l'a laissé transparaître lors de ses traditionnelles interviews de fin d'année, évoquant des manipulations à des fins « politico-syndicales ». Il s'agit là d'une rhétorique récurrente de la droite qui, confrontée à des formes de mobilisation et de politisation éloignées de ses propres pratiques, recourt volontiers à des théories de complot et de manipulation. Or les jeunes n'étaient nullement téléguidés par un parti politique ou un syndicat : au contraire, l'autonomie du mouvement des jeunes organisés en comités de grève a largement contribué à la dynamique et au succès de la mobilisation.

Quant au rôle effectivement joué par les syndicats de salariés, ils étaient en vérité plutôt discrets au début du mouvement, pour en devenir, à la fin, les grands absents. Certains syndicats avaient sans doute tablé sur les jeunes pour mettre un

peu de pression sur le gouvernement afin d'obtenir *quelques* concessions lors des négociations autour d'un texte qu'ils n'avaient pu empêcher lors de la Tripartite. L'OGBL avait fondé à cette fin l'initiative « Stopp de 5611 » avec des organisations de jeunesse. Cette initiative était censée permettre à la direction de l'OGBL d'exercer une pression indirecte sur le gouvernement, tout en lui permettant de rester en deuxième ligne. La mécanique de cette initiative étroitement contrôlée et instrumentalisée par la direction de l'OGBL s'est cependant grippée avec l'organisation autonome des lycéens et leur regroupement dans le Streikkomitee.

Les limites de la volonté d'engagement de l'OGBL et des autres syndicats sont apparues clairement lors d'une réunion appelée par le Streikkomitee pour discuter des suites de la journée de grève. Alors que la mobilisation des lycéens et étudiants venait d'ouvrir une brèche et qu'il aurait sans doute été possible de contraindre le gouvernement à retirer toutes les mesures rétrogrades du 5611, l'OGBL et les autres syndicats ont clairement signifié au Streikkomitee qu'ils n'entendaient pas construire une mobilisation conjointe salariés-jeunesse scolarisée, ne serait-ce qu'en coorganisant une manifestation de rue un samedi après-midi. Par ce refus, les syndicats ont sciemment laissé la jeunesse scolarisée porter l'intégralité du poids de la poursuite de la mobilisation contre le 5611. Un rendez-vous sur le modèle du mouvement contre le contrat première embauche

A quoi bon étudier bien sagement pour se retrouver ensuite au chômage ou dans des emplois dévalorisés ? Telle est la question que se pose aujourd'hui une génération qui peut être sûre qu'elle devra s'accommoder d'un niveau de vie inférieur à celui de la génération de ses parents.

Affiche de l'UNEL





(CPE) en France a donc été manqué. Lors du mouvement contre le CPE, les syndicats de salariés et d'étudiants avaient en effet coorganisé de grandes journées d'action nationale. Au Luxembourg, les jeunes aussi étaient présents, au bon endroit et au bon moment, mais les organisations de salariés, qui avaient encore envoyé des délégations de solidarité aux manifestations syndicales contre le CPE, étaient restées chez elles.

Qu'est-ce qui explique cette réticence syndicale ? Les syndicats se sont retrouvés face à une contradiction gênante : comment mobiliser contre l'accord de la Tripartite qu'ils avaient signé quelques mois auparavant ? S'ajoute à cela que la signature de ces accords avait été vivement contestée au sein même de l'OGBL par un tiers des membres du comité national. Engager une mobilisation de l'OGBL sur la question du 5611 aurait posé à nouveau la question de la légitimité des accords de la Tripartite et ouvert un espace de contestation possible à l'intérieur du syndicat.

Mais le facteur déterminant de la réserve des syndicats se situait probablement ailleurs. Les lycéens et étudiants en lutte le 17 novembre ont en effet rompu avec les rudiments du modèle social luxembourgeois et avec « l'esprit de la Tripartite ». L'attitude, le matin du 17 novembre, des responsables lycéens du comité de grève l'illustre à merveille : alors que le ministère du Travail était assiégé par les manifestants, François Biltgen est resté pendant des heures dans son bureau pour attendre une délégation du Streikkomitee. Refusant le tête à tête privé avec le pouvoir, les lycéens ont montré qu'ils ne comptaient pas entrer dans le jeu des négociations à huis clos. Et ils avaient

raison, la force du 17 novembre était dans la grève et la manifestation de rue.

Dynamique d'une mobilisation

Le mouvement des jeunes contre le 5611 illustre aussi la force potentielle d'une campagne *grass-roots*, basée sur des distributions de tracts et des contacts interpersonnels, et non pas sur des campagnes publicitaires et des moyens de communication de masse. Il vaut donc le coup de retracer les principales étapes de la mobilisation.

Lorsqu'à la mi-octobre, l'UNEL lance son appel contre le 5611 aux « jeunes salarié-e-s, étudiant-e-s, chômeuses et chômeurs » (qui, de manière assez surprenante, sera cosigné par l'ACEL, d'ordinaire très peu contestataire), nous étions loin de nous douter que quelques semaines plus tard, des milliers de lycéens et d'étudiants seraient dans les rues à manifester. Alors que l'initiative « Stopp de 5611 » se constitue pour faire une campagne principalement axée sur les médias, le 19 octobre 2006, l'UNEL décide de s'adresser directement aux lycéens. Au cours des semaines suivantes, entre 25 000 et 30 000 tracts (les *Dissident I* et *II*) sont diffusés devant les lycées, expliquant le contenu du projet 5611 et esquissant la perspective d'une grève comme seul moyen « de mettre la pression sur le gouvernement ».

La mayonnaise prend le 9 novembre lorsque trois comités d'élèves se retrouvent à la Kulturfabrik pour lancer un premier appel à la mobilisation. Le 13 novembre, ils se constitueront en deux comités de grève, l'un pour Luxembourg-Ville, l'autre pour Esch-sur-Alzette. La structure de la mobilisation est créée, une structure ouverte, flexible et axée sur l'action. L'appel à la grève est aussitôt lancé. La dynamique est du côté du mouvement et elle permet de surmonter la peur des élèves face à d'éventuelles représailles de la part des directions d'établissement. Dans les jours précédant le 17 novembre, la plupart de nos militants ont ainsi passé leur temps à expliquer aux lycéens qu'ils avaient droit à la libre expression de leurs opinions et que l'avis personnel de leurs directions sur ce sujet importait peu. Ce message est d'autant mieux accueilli que l'autoritarisme de certains directeurs et enseignants est vécu par beaucoup d'élèves comme une continuation des insultes anti-jeunes proférées auparavant par M. Juncker (« chômeurs vacanciers ») et M. Biltgen (« Hôtel Mama »).

Le mépris sidérant avec lequel le gouvernement a accueilli les premières critiques à l'égard du projet de loi 5611 sont d'ailleurs un facteur explicatif non négligeable de l'ampleur de la mobilisation du 17 novembre 2006. En réduisant le chômage des jeunes à la prétendue propension de ces derniers à partir en vacances après l'obtention de leur diplôme, le Premier ministre a raté une occasion

Qu'est-ce qui explique la réticence syndicale ? Les syndicats se sont retrouvés face à une contradiction gênante : comment mobiliser contre l'accord de la Tripartite qu'ils avaient signé quelques mois auparavant ?

de plus de se taire. Quant au ministre du Travail, sa volonté de faire supporter aux parents l'absence d'indemnisation suffisante des jeunes chômeurs avait fini par porter l'indignation jusque dans les familles les plus sociales-chrétiennes. Le ministre a par la suite essayé de se rattraper en se faisant inviter dans des lycées pour y prendre la parole lors de « débats » qui, en réalité, relevaient davantage du *one-man-show* que de la discussion contradictoire. Amplement médiatisée, cette campagne n'a pas eu l'effet escompté : dans les établissements où le comité de grève était présent, l'impact était quasiment nul ; dans les autres lycées, les élèves convoqués pour l'occasion se montraient souvent plus sceptiques que leur conférencier ne l'aurait souhaité.

Propagande gouvernementale

Coupant court à la machine de propagande gouvernementale, la grève du 17 novembre a donné lieu à une manifestation de solidarité entre jeunes – indépendamment de leur classe sociale, de leur niveau d'études ou de leurs origines. Suscitant le premier mouvement de grève à l'Université du Luxembourg, elle a donné tort à tous ceux qui, comme l'ACEL ou le ministre du Travail, avaient tablé sur la division corporatiste et élitiste entre jeunes qualifiés et non qualifiés. Confirmant une tendance déjà présente lors de la campagne référendaire en 2005, elle a révélé l'impuissance des partis politiques, cantonnés au rôle d'observateurs plus ou moins embarrassés d'un phénomène sur lequel ils n'avaient aucune prise. Pendant quelques jours, le retrait effectif du projet de loi 5611 semblait à portée de main.

Le retour à la réalité de la vie politique luxembourgeoise a été d'autant plus brutal. Attendant en vain le soutien massif des syndicats de salariés, désespérant de la plupart des médias qui, trois jours après la grève, avaient déjà tourné la page, et déçus, sinon surpris, par le silence de mort du parti socialiste, les militants du Streikkomitee ont vu s'effiloche le capital politique accumulé pendant la journée du 17 novembre. Alors que la stratégie limpide de Biltgen était de poursuivre le « dialogue » avec les amis du pouvoir et quelques élèves triés sur le volet jusqu'au 20 décembre, date du vote de la loi par la Chambre des députés, le mouvement syndical luxembourgeois et les partis de gauche n'ont pas été prêts à assumer leurs responsabilités.

Novembre et décembre 2006 auront ainsi été riches en leçons politiques. Le mouvement contre la loi 5611 a montré une fois de plus, après le débat autour de la Constitution européenne, que le modèle luxembourgeois et les formes de consensus qu'il génère deviennent de plus en plus fragiles. Cela, la jeunesse l'a senti plus tôt que le monde des « adultes » et de leurs appareils inflexibles.

Les dates clés de la mobilisation

- 18.09.2006 Dépôt du projet de loi 5611 à la Chambre des députés
- 12.10.2006 Appel des organisations de jeunesse contre le 5611 lancé par l'UNEL
- 19.10.2006 Lancement de l'Initiative « Stopp de 5611 », qui regroupe des organisations de jeunesse autour de l'OGBL
- 22.10.2006 Distribution du tract de l'UNEL, *Dissident I*, devant les lycées
- 27.10.2006 Conférence de presse de lancement de l'initiative « Stopp 5611 »
- 28.10.2006 Début des vacances scolaires
- 02.11.2006 Première permanence de l'UNEL sur le 5611 au « Ratelach » à la Kulturfabrik
- 06.11.2006 Distribution de *Dissident II*
- 09.11.2006 Foire de l'étudiant
- 10.11.2006 Deux comités de grève annoncent leur formation dans le sud et le centre du pays
- 13.11.2006 Appel à la grève lancée par le Streikkomitee
- 15.11.2006 Des tracts du Streikkomitee appelant à la grève sont massivement diffusés. Le cercle des étudiants de l'Université du Luxembourg (CEUL) se rallie à l'appel de grève
- 17.11.2006 Grève et manifestations de rue de 10 000 lycéens et étudiants à Luxembourg-Ville et à Esch-sur-Alzette
- 17.11.2006 Réunion du Streikkomitee, élaboration d'un catalogue détaillé de revendications
- 24.11.2006 Brochure *Après la grève... il reste du pain sur la planche*
- 27.11.2006 Réunion conjointe Streikkomitee-syndicats : les syndicats se désengagent de la mobilisation
- 09.12.2006 Action symbolique devant le ministère du Travail : le 5611 est jeté à la poubelle
- 20.12.2006 Le projet de loi 5611 est voté par la Chambre des députés